

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 33 (1953)
Heft: 12

Artikel: Aspects de l'agriculture marocaine
Autor: Trintignac, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'IRRUPTION dans le monde moderne d'un pays comme le Maroc, amené par la présence française à réaliser en quelques décennies l'évolution de quelques siècles, la potentialité multiple de certaines de ses ressources minières et agricoles, ont entraîné dans ce pays la création et le développement d'activités nombreuses et intimement liées à sa transformation historique.

Dans ce faisceau d'activités vitales, c'est à l'agriculture que revient évidemment la place essentielle, non seulement à cause de certaines vocations particulières que son climat confère au Maroc et qui peuvent lui donner audience sur les marchés internationaux, mais surtout à cause de l'impérieuse nécessité de nourrir une population en accroissement incessant. Ce sont les caractères fondamentaux, l'évolution et la situation actuelle de cette agriculture dont nous allons essayer d'esquisser les traits essentiels.

Lorsque, dès son établissement au Maroc en 1912, la France entreprit de régénérer cet Empire, que le souvenir d'une médiévale splendeur faisait encore surnommer « fortuné », elle se trouva en réalité devant un pays que son armature politique en pleine décomposition conduisait à la ruine. Sur un territoire presqu'aussi grand que celui de la France et dont certaines provinces possédaient les qualités de sol et de climat propices aux plus riches cultures, subsistait une population dont le chiffre était maintenu par les guerres continues, par le manque absolu d'hygiène, par d'épouvantables famines périodiques, au dessous de 3 millions d'habitants.

ASPECTS DE L'AGRICULTURE MAROCAINE

par

Roger Trintignac

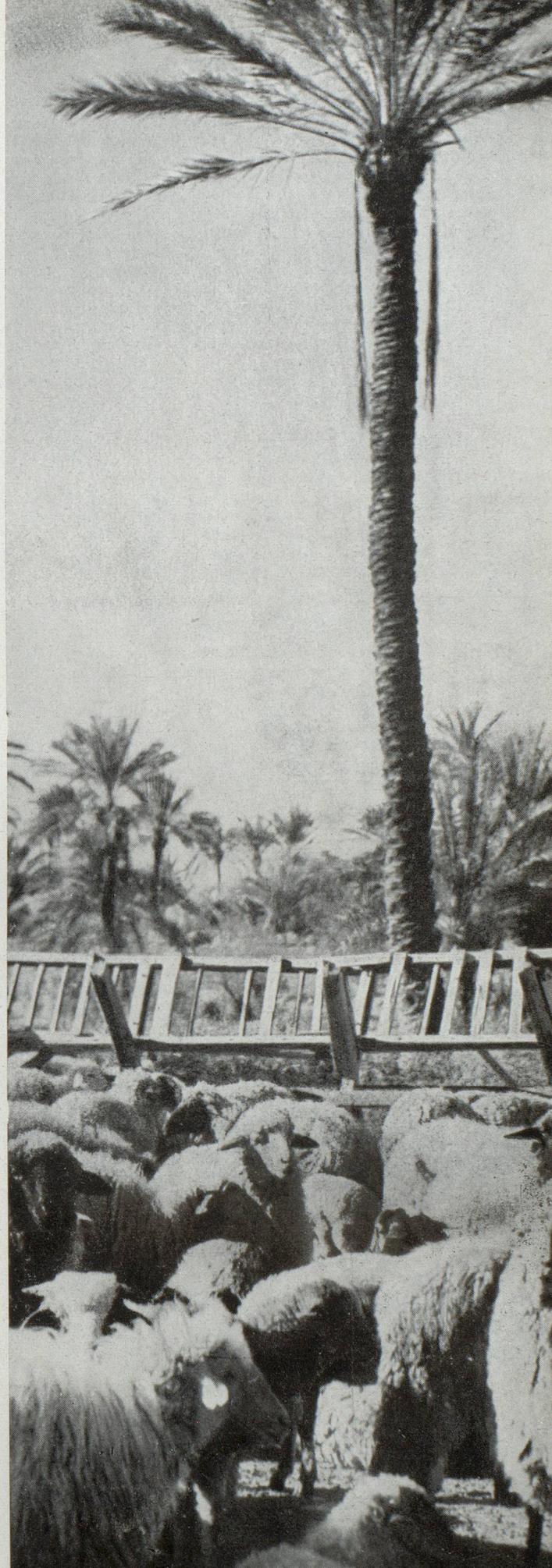
Ingénieur en chef du génie rural, ancien chef du service de la mise en valeur et du génie rural du Maroc
Secrétaire général de l'Office de la recherche scientifique Outre-mer

Cette population vivait des produits d'un élevage réparti sur de larges parcours mais décimé sans cesse par les razzias, les famines et les épizooties et d'une agriculture limitée à 1.800.000 hectares environ de terres de diverses valeurs et soumises aux sanctions d'un climat d'une irrégularité décevante qui tient certaines années les plus magnifiques promesses, mais qui entraîne, d'autres années, sur de larges espaces de territoire, la ruine à peu près complète des récoltes essentielles.

Le climat du Maroc, en effet, est typiquement méditerranéen, sa courbe de pluviométrie est à deux maxima théoriquement situés en novembre et en mars. Les précipitations annuelles varient de 200 millimètres à 1.000 millimètres. Les isohyètes les plus élevés se situent sur les chaînes de montagne, sur le Grand Atlas qui couvre la partie centrale du pays et sur le Riff au Nord. Sur les plateaux et sur les plaines, la pluviométrie croît à peu près régulièrement du Sud au Nord, de 200 et 400 millimètres à 700 et 800 millimètres. Il s'agit évidemment de moyennes schématiques autour desquelles la réalité connaît de larges oscillations.

L'aspect agricole du Maroc est donc celui de tous les pays méditerranéens : grosse proportion des superficies cultivées en céréales par rapport aux cultures totales, importance considérable de la population rurale, développement des oliveraies — il y a plus de 10 millions d'oliviers au Maroc — abondance et surabondance même du bétail ovin et caprin. Par une espèce de psychose traditionnelle, le paysan marocain a toujours semblé ignorer qu'il existe d'autres moyens de thésauriser que celle de surcharger indéfiniment ses terres de bétail jusqu'à ce qu'une mauvaise année survienne périodiquement, qui asseche les pâturages, tarisse les puits et

Dans une propriété de la région de Marrakech



décime le troupeau. Le plus grand handicap du système agricole méditerranéen est l'absence presque totale d'exploitations intégrées comportant à la fois de l'agriculture et de l'élevage.

On conçoit dès lors aisément la complexité d'une politique agricole au Maroc, qui doit être aussi bien quantitative que qualitative, qu'il s'agisse de nourrir une population en constante croissance — elle dépasse actuellement 8 millions d'habitants — que d'exploiter cette vocation de certains terrains à la production de denrées riches dont l'exportation doit permettre l'acquisition à l'extérieur de biens d'équipement essentiels. Préservation des sols, aménagements sylvopastoraux, extension des terres cultivées — on est probablement sur ce point non loin de la limite — intensification des cultures, correction par la mécanisation et l'irrigation des aléas climatiques, promotion à la fois professionnelle et humaine de l'agriculture autochtone, recherche des rentabilités et organisation des marchés, tout a été mis et remis en œuvre pour adapter la vieille agriculture du Maghreb, repliée sur elle-même, semi-pastorale et quasi-biblique, aux exigences d'une société en pleine fièvre de croissance et désormais largement ouverte aux influences extérieures.

LE Maroc couvre en chiffres ronds 400.000 kilomètres carrés. La moitié seulement de cette surface est pratiquement utilisée suivant une répartition schématique qui donne :

- 4 à 5 millions d'hectares aux cultures annuelles,
- 2 à 3 millions d'hectares aux jachères,
- 2 millions d'hectares aux vergers,
- 6 millions aux fruits et aux nappes alfasières,
- 7 millions aux parcours et terrains partiellement utilisables après aménagement.

Comme nous le disions tout à l'heure, la base de la production agricole marocaine reste la production céréalière, production s'établissant en moyenne au niveau de la consommation intérieure (20 à 25 millions de quintaux). On y trouve l'orge, le blé dur, le maïs, le blé tendre, le sorgho, l'avoine, le millet, l'alpiste et le seigle auxquels est venu s'ajouter le riz ces dernières années.

La prédominance des céréales secondaires est marquée dans le tableau ci-après qui donne la moyenne des ensements des deux dernières années :

	hectares
blé dur	850.000
blé tendre	350.000
céréales secondaires (sauf riz)	2.500.000

La culture du riz dans les plaines du Gharb, succès récent et remarquable de l'agriculture française, ne remonte qu'à quelques années. Elle a déjà dépassé le plafond de la consommation intérieure. Très exigeante en eau, elle ne pourra continuer son développement qu'en fonction des aménagements hydrauliques en cours.

Le blé dur est un produit d'exportation de qualité. Le blé tendre connaît une demande sans cesse croissante du fait de l'augmentation de la population et de l'amélioration de ses habitudes alimentaires. L'évolution des méthodes d'élevage peut permettre d'espérer qu'une partie des céréales secondaires passera de l'alimentation humaine à l'alimentation du bétail, dont nous avons dit combien l'accroissement intempestif pouvait constituer certaines années un danger grave pour la protection même du sol marocain. Les effectifs du bétail ont varié de 1,4 million à 2,8 pour les bovins, de 6 millions à 11 pour les ovins, de 3 millions à 8 pour les caprins.

Toute une série de mesures sont prises pour l'exploitation rationnelle de cette richesse incontestable, depuis les équipements en points d'eau des parcours, les aménagements des pâturages, la sélection raciale, une commercialisation facilitée par la construction progressive d'abattoirs et de frigorifiques modernes.

Du côté de la production céréalière, le Maroc dispose de toute une gamme de productions susceptibles d'être accrues pour autant que se développeront l'équipement, et particulièrement l'équipement hydraulique du pays, l'usage des

procédés modernes de culture, les possibilités de crédit et les offres commerciales. Les légumineuses alimentaires et les plantes industrielles ont couvert des surfaces atteignant 300 à 400.000 hectares au cours de ces dernières années.

Citons parmi les oléagineux, le lin, le tournesol, le carthame et le ricin, et parmi les textiles le chanvre, le sisal et le coton. Le coton, conduit en culture irriguée, n'occupe encore qu'une très faible place, à peine plus de 4.000 hectares. Mais les rendements obtenus et la qualité des fibres produites permet d'espérer en faire un des assements de tête dans les grands périmètres aménagés.

A l'heure actuelle, les grandes productions exportables restent, vin et tabac mis à part, les fruits et les primeurs. En trente ans, les cultures maraîchères sont passées de 5 à 50.000 hectares, le nombre d'arbres plantés de 8 à 40 millions, les plantations d'agrumes ont pu atteindre ces dernières années le rythme annuel de 2.000 hectares. L'exportation de fruits, de 5.000 tonnes en 1930, a atteint 115.000 tonnes en 1951.

UN tel essor n'a pu être possible que grâce à la ténacité et à l'expérience de colons européens imités de plus en plus par une frange d'agriculteurs marocains évolués, grâce également à un équipement, et particulièrement un équipement hydraulique, privé ou collectif, poursuivi sans relâche.

On a évalué que le bilan hydraulique du Maroc dépassait largement 300 mètres cubes par seconde, de quoi irriguer 1 million d'hectares et faire vivre 4 à 5 millions d'habitants de plus. Si on estime, d'autre part, que l'amélioration des espèces cultivées et des conditions de culture, jointe à une meilleure utilisation des terres collectives, permettent de doubler les récoltes actuelles, on voit que la terre marocaine, convenablement aménagée et cultivée, doit pouvoir assurer la subsistance de 20 millions d'habitants. Au rythme d'accroissement actuel, il faudra une centaine d'années pour atteindre ce chiffre.

Pratiquement, la progression de cette action peut s'exprimer de la façon suivante : avant la guerre de 1914, le Maroc devait à peu près irriguer 500.000 hectares, dont 10.000 en irrigation permanente.

Actuellement, il irrigue 200.000 hectares dont 80.000 en irrigation permanente.

A l'expiration du plan actuellement en cours d'exécution, il irriguera 600.000 hectares environ, dont plus de 400.000 en irrigation permanente.

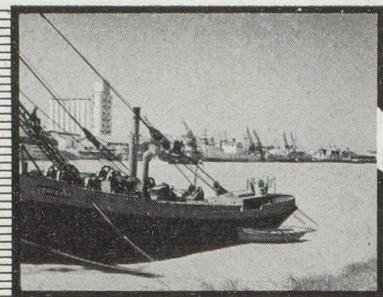
Un tel programme comporte mille réalisations d'envergures diverses, depuis le grand barrage jusqu'au petit aménagement d'une humble source. Rien n'a paru négligeable dans une masse de projets de toutes dimensions pourvu qu'ils aboutissent à des prix de revient normaux ; assainissement des fonds de vallées, rectification de cours d'eau, bétonnage de canaux de toutes dimensions, exploitations de nappes proches ou profondes, construction de grands barrages produisant à la fois l'énergie hydro-électrique du territoire et dominant des dizaines de milliers d'hectares.

TELLE est, esquissée à larges traits, la situation actuelle de l'agriculture marocaine, agriculture en constante évolution, conduite par des impératifs inexorables ; le moindre relâchement au sein d'une nation généreuse certes, mais très capricieuse, pourrait être catastrophique.

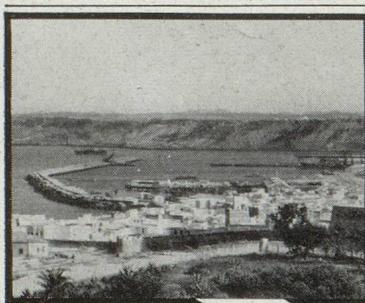
Il faut augmenter, améliorer et valoriser la production parce que la population croît, parce qu'elle manifeste une tendance très accentuée vers la consommation de produits plus variés et plus riches, parce qu'une fraction importante des récoltes doit être exportée pour obtenir les articles indispensables que le Maroc ne peut pas produire lui-même. Cette promotion de l'agriculture ne peut aller sans une promotion de l'homme, et cette promotion indispensable du fellah marocain qui demeure l'objectif majeur de tout plan de mise en valeur, je ne peux m'empêcher de l'évoquer en même temps que le rôle joué par l'agriculture européenne, en majorité française, qui a ouvert la voie et, après beaucoup d'essais et de déboires, a fixé les vocations particulières des terroirs. C'est de la conjonction de ces deux efforts que sortira une agriculture marocaine efficace et prospère.

Roger Trintignac





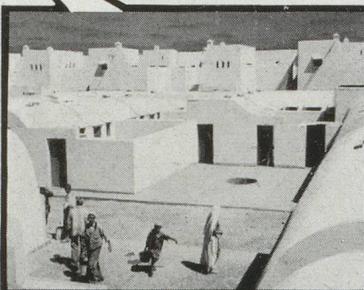
PORT-LYAUTHEY



CASABLANCA

MAZAGAN

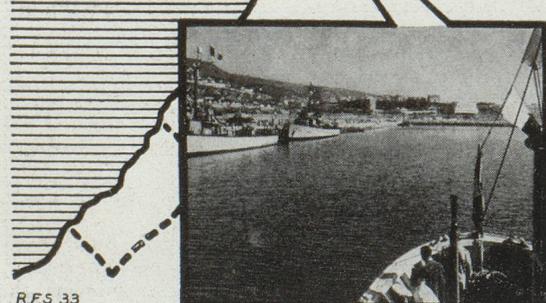
FEDALA



SAFI

MOGADOR

AGADIR



LES PORTS MAROCAINS

CASABLANCA : Principal port du Maroc. Avec des fonds variant de (- 8) à (- 10), il peut recevoir les plus gros navires. Mais ce port est trop petit pour son trafic, et sans plan d'eau disponible pour l'agrandir. On construit actuellement un nouvel avant-port en prolongeant la jetée principale sur 900 m. et en exécutant une jetée transversale de 1.500 m. Une forme de radoub est en voie d'achèvement.

FEDALA : A 23 km. au nord de Casablanca. Port pétrolier du Maroc. 150 m. de longueur de quai, mais son tirant d'eau est insuffisant. Projets en cours pour développer les quais et les terre-pleins.

PORT-LYAUTHEY : A l'embouchure du Sebou, le plus grand fleuve du Maroc. Débouché naturel aux produits d'une riche contrée. Actuellement : 774 m. de quai ; 13.000 m² de surface de magasins ; 75.000 m² de terre-pleins. Une fois ses conditions d'accès améliorées, il pourra faire face à un trafic de 1 million de tonnes par an.

SAFI : Ses 1.100.000 tonnes de trafic sont constituées essentiellement par des phosphates. Exutoire d'une riche région appelée encore à se développer. 740 m. de quai de commerce et 160 m. de quai de pêche. Seul port, avec Casablanca, susceptible de recevoir des bateaux calant 8 m. et plus. Des travaux ont été entrepris en 1952 et seront achevés en 1955 pour construire un avant-port.

AGADIR : L'un des plus sûrs mouillage entre Casablanca et Dakar. Des travaux considérables sont en cours pour agrandir ce port : prolongement de la jetée-abri, construction d'une cale de halage, d'une jetée transversale, de nouveaux terre-pleins. Le trafic des minerais trouvera là un débouché important.

TRAFIG DES PORTS MAROCAINS EN 1952

PORTS	EN TONNES		TOTALS
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	
Casablanca.....	2.578.000	4.712.000	7.290.000
Safi.....	31.000	1.112.000	1.143.000
Port-Lyautey.....	250.000	291.000	541.000
Fedala.....	267.000	88.000	355.000
Agadir.....	95.000	45.000	140.000
Mazagan.....	1.000	50.000	51.000
Mogador.....	300	22.500	22.800
Totaux :	3.222.300	6.320.500	9.542.800

R.F.S. 33